



Conseil patrimonial du 10 septembre 2014 à Feucherolles - Compte-rendu

Liste des présents :

1^{er} collège : LES ÉLUS		Présent	Excusé
Patrick LOISEL	Président de l'APPVPA, maire de Feucherolles	x	
Laurent RICHARD	Secrétaire général, Maire de Maule, conseiller général	x	
Claude JAMATI	Trésorier, Maire de Bailly	x	
Bernard DEBAIN	Maire de Saint Cyr	x	
Martine DELORENZI	Adjoint au maire de Bazemont	x	
Cécile GERMAINE	Conseillère municipale de Chavenay		
Pascale RENAUD	Adjoint au maire de Fontenay	x	
Henri-Pierre LERSTEAU	Adjoint au maire de Plaisir	x	
Adriano BALLARIN	Maire de Crespières	x	
2^e collège : LES AGRICULTEURS			
Xavier LAUREAU	Vice-Président de l'APPVPA, Agriculteur à Bailly	x	
Armelle CAFFIN	Agricultrice à Bazemont		
Alexandre FLÉ	Agriculteur à Fontenay-le-Fleury	x	
François GAUTHIER	Activité équestre à Bazemont	x	
Christian HUBERT	Agriculteur à Beynes		x
Christophe JARRY	Horticulteur à Noisy le Roi		
Gérald MILLET	Agriculteur à Herbeville		x
Ghislaine PICARD	Agricultrice à Davron		x
Alexandre RUECHE	Agriculteur à Bailly, représentant la Chambre d'Agriculture	x	
3^e collège : LES ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS			
Pierre BARRAU	Vice-Président de l'APPVPA, Association Renaissance du Patrimoine	x	
Paul DELHAYE	Secrétaire général adjoint, habitant de St Cyr		x
Dominique BOUCHEZ	Association pour la Protection du Patrimoine Culturel de Chavenay (APPCC)	x	
Francine LABUSSIÈRE	Habitante de Bailly	x	
Pierre-Yves STUCKI	Habitant de Fontenay-le-Fleury		x
LES MEMBRES D'HONNEUR			
Colette LE MOAL	Ancienne député		x
Michel COLIN	Conseiller Général et ancien président de l'APPVPA		
INVITES			
Marie de NAUROIS	Animatrice GAL	x	

Valérie GILLETTE	Gestionnaire GAL	x	
Isabel CLAUS	Animatrice Charte Paysagère	x	
Aurélié THIBAUT	Service Aménagement VGP	x	
Elodie LEMIERE	Service Aménagement VGP	x	
Antoine JAN	Blézat Consulting	x	
François LAMBERT	Conseiller municipal de Versailles, délégué VGP à l'APPVPA	x	
Dominique LAUREAU	Dirigeant des Fermes de Gally	x	
Guillaume CAFFIN	Co-fondateur des Deux Gourmands	x	

1. Restitution de l'étude sur les circuits courts sur l'O.I.N. Paris-Saclay

(Compte-rendu en attente de sa rédaction par le bureau d'étude)

2. Election du bureau

Suite au remplacement de plusieurs membres du conseil patrimonial, la question de la réélection du bureau pouvait se poser. Néanmoins, tous les membres du bureau étant encore dans le conseil patrimonial, et aucune démission n'ayant eu lieu, le bureau reste inchangé.

Président de l'APPVPA et président du collège des élus : **Patrick Loisel**

Membre d'honneur : **Colette le Moal**

Vice-président et président du collège des agriculteurs : **Xavier Laureau**

Vice-président et président du collège des associations et particuliers : **Pierre Barrau**

Secrétaire général : **Laurent Richard**

Secrétaire général adjoint : **Paul Delhaye**

Trésorier : **Claude Jamati**

Trésorier adjoint : **Michel Colin**

Assesseurs : **Martine Delorenzi, Alexandre Flé, François Gauthier, Christian Hubert, Francine Labussière, Ghislaine Picard**

Invités permanents : **Cécile Germaine** (responsable Commission Communication), **Pierre-Yves Stucki** (responsable projet « écologie territoriale »).

3. Poursuite de la mise en œuvre de la charte paysagère en 2015

Isabel Claus présente les actions réalisées en 2014, et les actions potentielles pour 2015. Ces actions sont approuvées par le Conseil Patrimonial.

Xavier Laureau y ajoute une sensibilisation sur les plantes invasives (ex. renouée du Japon), ainsi que l'objectif de cohérence sur les aménagements des cours d'eau.

Alexandre Rueche souhaite que le sujet des circulations agricoles soit traité aussi dans les communes et pas seulement par le Conseil Général, car toutes les routes ne sont pas départementales.

La poursuite de ces actions dépendra du budget 2015 et des ressources dont nous disposerons. Les décisions ne pourront donc être prises que lorsque nous aurons plus de visibilité sur ces ressources.

4. Financement de l'association en 2015

En introduction, Claude Jamati rappelle que l'association est financée à 90% par les collectivités. Gally-Mauldre est la seule intercommunalité à donner 1 €/hab. La plaine est composée de 25 communes et de 6 intercommunalités, montrant une grande hétérogénéité, ce qui fait peser une grande incertitude sur l'avenir.

Claude Jamati présente 4 hypothèses de budget de fonctionnement 2015 :

- Hypothèse **1** : fonctionnement minimum de l'association (avec les salaires actuels de Marie de Naurois, Valérie Gillette, Laurence de Braquilanges et Marie-Christine Nivière + charges de structure actuelles + 5000 euros pour la communication)
→ déficit de 14 804 €
- Hypothèse **2** : fonctionnement minimum + animatrice à mi-temps pour la charte paysagère
→ déficit de 41 804 €
- Hypothèse **3** : fonctionnement minimum + animatrice à mi-temps pour la charte paysagère + 20 000 euros de communication
→ déficit de 56 804 €
- Hypothèse **4** : fonctionnement minimum + animatrice à mi-temps pour la charte paysagère + 20 000 euros de communication ; mais cotisations de toutes les intercommunalités à 1 €/hab.
→ solde positif de + 30 208 €

Il est décidé de privilégier l'hypothèse 2, et de chercher 42 000 € supplémentaires pour l'année 2015.

Pistes évoquées :

- Levée de fonds par le réseau associatif : action de communication avec une jeune en stage
- Société SERENA Williams : demander à Henri-Pierre Lersteau
- GRT GAZ à Beynes

- Fondation Truffaud
- Parlementaires : Patrick Loisel a entrepris de les rencontrer.
- Intercommunalités : leur demander d'appliquer le même mode de cotisation que Gally-Mauldre : 1 €/hab., en remplacement des cotisations des communes. Patrick Loisel doit de même les rencontrer.

5. Fonctionnement de la Maison de la Plaine

L'ouverture de la Maison de la Plaine est prévue pour début 2015. La question de son rôle et de son fonctionnement sera étudiée lors du prochain **bureau : lundi 20 octobre à 16h**